

## LISTE DES PROFESSIONNELS PARTENAIRES

Le broyage des végétaux est un processus permettant de réduire le volume de végétaux en les déchiquetant. Ce résidu, appelé broyat, est une ressource naturelle très intéressante pour vos plantes et votre jardin. Il peut être utilisé en paillage au pied de vos massifs mais également servir pour améliorer le compostage de vos déchets de cuisine !

Voici quelques avantages du broyat :

- Permet une économie d'eau pour vos plantes ;
- Développe la biodiversité du sol ;
- Fortifie vos végétaux face aux maladies ;
- Réduit vos trajets en déchèterie...

**Des formations gratuites** sur le sujet sont réalisées par la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez, en lien avec le **Programme Européen LIFE Smart Waste** ! N'hésitez pas à vous renseigner pour connaître les prochaines dates !

En parallèle de ces formations, la collectivité a souhaité vous accompagner sur le sujet en vous proposant **une aide financière jusqu'à 100 € TTC/an** sur la prestation de broyage de vos végétaux. Cette subvention, sous forme de chèque broyage, est à utiliser auprès de l'un des professionnels partenaires de l'opération, dans la limite de deux chèques de 50 € par foyer et par an.

Voici ci-dessous la liste des partenaires auprès duquel vous pouvez demander une prestation à votre domicile (liste en cours de développement) :

### **Entreprises des espaces verts et du paysage conventionnées :**

#### **Aurélien Jardins**

Allées des Haliotis, Marine de Cogolin  
83580 GASSIN  
06.83.90.72.31 / 06.07.24.38.36

#### **Green Project**

308, chemin du Gourbenet  
83580 GASSIN  
04.94.97.55.04